

**Service instructeur**  
Service Tarification des Etablissements Sociaux

N° CP-2014-8-4-4

**Service consulté**

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019  
DE LA REGION MULHOUSIENNE**

□

**SECTEUR SPECIFIQUE EHPAD**

□

**AFFECTATION AU TITRE DU PROGRAMME I 214**

Résumé : Le présent rapport a pour objet, en application du règlement financier de procéder à l'affectation d'une autorisation de programme inscrite au Contrat de Territoire de Vie 2<sup>ème</sup> génération 2014-2019 au titre de l'enveloppe du secteur spécifique EHPAD dans le cadre des actions en faveur des personnes âgées pour un montant de subvention totale attribuée de 169 200 €, ventilée comme suit :

-169 200 € à la commune de RIEDISHEIM pour la création d'un accueil de jour à RIEDISHEIM.

Suite à la délibération du Conseil Général du 13 mars 2014, les autorisations de programme votées au titre de l'enveloppe spécifique EHPAD du Contrat de Territoire de Vie 2<sup>ème</sup> génération s'élèvent à 20 162 000 € au titre de l'aide à l'investissement dans les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes dont 590 000 € pour la région mulhousienne.

En application du règlement financier du Conseil Général, il vous est proposé d'affecter l'autorisation de programme à l'opération détaillée en annexe pour un montant de 169 200 € pour un montant de dépense subventionnable de 564 000 €.

L'opération relative à la création d'un accueil de jour à RIEDISHEIM fera l'objet du versement d'un acompte de 50% dès fourniture des justificatifs équivalents et du solde à la fin de l'opération.

Les subventions sont attribuées pour un montant forfaitaire maximal, si le montant des dépenses réelles attestées par le maître d'ouvrage est inférieur au montant des dépenses subventionnables, la subvention versée sera automatiquement réduite à due concurrence.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention à la commune de RIEDISHEIM d'un montant total de 169 200 € pour un montant de dépense subventionnable de 564 000 €, selon le détail annexé au rapport,
- de bien vouloir décider de l'affectation de cette opération, conformément au tableau joint en annexe au rapport, étant précisé que la dépense sera imputée au programme I214, chapitre 204, fonction 53, nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Service Tarification des Etablissements Sociaux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU  
12 SEPTEMBRE 2014

**Contrats de Territoires de Vie (investissement)  
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV01170	<b>RIEDISHEIM</b> Réhabilitation de l'ancienne école de musique de Riedisheim en Accueil de Jour 12 places Région Mulhousienne	564 000,00	30%	169 200,00
			Total	169 200,00